

# Quels sont les avantages du système suédois de crédit à l'exportation ?

Les sociétés suédoises qui exportent, ainsi que leurs clients, fournisseurs et banques commerciales, peuvent obtenir un soutien auprès de la SEK et de l'EKN.

L'EKN couvre le risque de non-paiement, ainsi les sociétés exportatrices et les banques commerciales sont en mesure de proposer à leurs clients des conditions de crédit plus compétitives.

La SEK quant à elle intervient en complément des banques commerciales, pouvant refinancer des crédits à long terme garantis par l'EKN.

Lors d'un crédit à l'exportation garanti par l'EKN, la SEK peut proposer un financement aux taux du marché ou bien à un taux d'intérêt soutenu par l'État, le TICR\*.

L'EKN apporte la garantie de l'État suédois, lequel dispose de la plus haute notation (AAA).

\* Taux soutenu par l'État, TICR signifie taux d'intérêt commercial de référence. Administré par la SEK, il permet aux sociétés exportatrices de proposer à leurs clients des financements à un taux fixe avantageux.



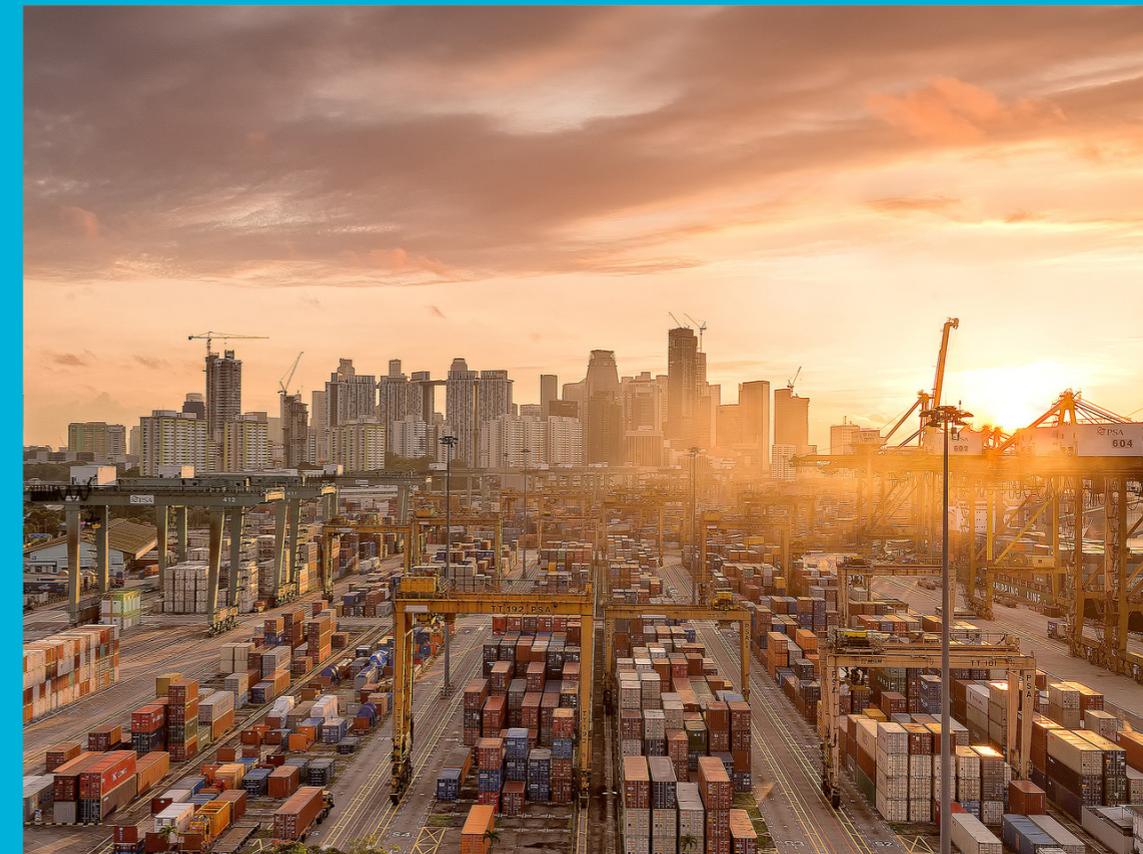
Commission suédoise de garantie du crédit à l'exportation  
Kungsgatan 36, Box 3064, SE 103 61 Stockholm, Suède  
Tél. +46 8 788 00 00 | [www.ekn.se](http://www.ekn.se)

## SEK

Société suédoise de crédit à l'exportation  
Klarabergsviadukten 61-63, Box 194, 101 23 Stockholm, Suède  
Tél. +46 8 613 83 00 | [www.sek.se](http://www.sek.se)

GUIDE DU

# Systeme suédois de crédit à l'exportation



# Le système suédois de crédit à l'exportation

Les exportations représentent près de la moitié du PIB de la Suède. Pour faciliter et encourager les exportations dans une démarche d'internationalisation au service de la compétitivité de l'industrie nationale, la Suède propose un système de crédit à l'exportation garanti par l'État. Ce système facilite le financement des transactions avec les sociétés suédoises qui exportent tout en apportant de grands avantages à l'ensemble des intervenants.

## L'EKN ET LA SEK : DEUX ORGANISMES SOUTENUS PAR L'ÉTAT SUÉDOIS

Les sociétés suédoises qui exportent et leurs clients à travers le monde peuvent bénéficier de l'appui de deux organismes soutenus par l'État suédois, la Commission suédoise de garantie du crédit à l'exportation (EKN) et la Société suédoise de crédit à l'exportation (SEK).

L'EKN apporte des garanties pour les paiements et le financement. Ces garanties offrent aux clients internationaux des conditions de financement compétitives tout en réduisant le risque pour les sociétés suédoises qui exportent ainsi que pour les banques commerciales.

La SEK propose un financement à long terme pour les transactions suédoises liées à l'exportation. Jouissant d'une notation élevée, la SEK peut proposer des prêts intéressants pour faciliter les transactions à l'exportation.



# Financement d'un contrat d'exportation suédois

Les opérations d'exportation supposent souvent de gros contrats imposant de longs délais de remboursement. Le crédit à l'exportation est une forme courante de financement fourni par les banques commerciales, c'est un crédit acheteur.

Lors du financement d'un important contrat d'exportation suédois, une banque commerciale intervient généralement à titre d'arrangeur. La banque, ou un groupe de banques, monte le prêt pour l'acheteur du contrat d'exportation et l'administre. L'EKN en est le garant, endossant le risque de non-remboursement dont une petite part est laissée à la banque arrangeuse. La SEK peut fournir un financement et aussi parfois assumer le rôle d'arrangeur, généralement conjointement avec une ou plusieurs banques. Un exemple vous est présenté ci-dessous.



\* Le taux d'intérêt commercial de référence (TICR) est un taux soutenu par l'État et administré par la SEK. Il permet aux sociétés exportatrices de proposer à leurs clients des financements à un taux fixe intéressant.

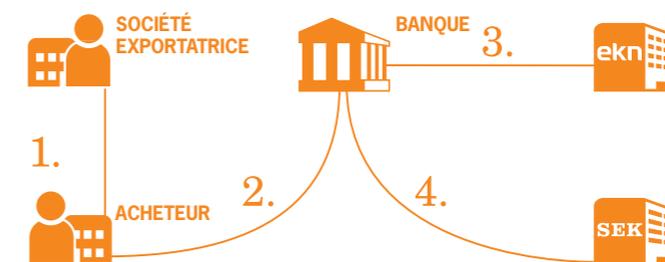
## Avantages

- **La société exportatrice** reçoit le versement initial et peut toujours proposer à ses clients un financement compétitif.
- **L'acheteur** a accès à un financement avantageux de longue durée. Le crédit à l'exportation diversifie également son portefeuille de prêts et réduit l'utilisation de ses limites de crédit bancaire.
- **La banque commerciale** limite son exposition au risque et à d'éventuelles pertes en capital grâce à la garantie de l'EKN. La banque a également accès à des solutions de financement attractives auprès de la SEK, ce qui améliore son bilan.
- Avec une garantie de l'EKN, **la banque commerciale** peut s'adresser à la SEK pour l'éventuel financement du prêt. Le prêt est transféré à la SEK avec les droits conférés par la garantie de l'EKN. Le prêt apparaît alors sur le bilan de la SEK et la banque conserve 5 % de la part non couverte.

# Fonctionnement

Afin que toutes les parties intéressées bénéficient des meilleures conditions, il est impératif que l'exportateur et la banque se rapprochent de l'EKN et de la SEK dès le début. Les accords commerciaux pourront alors être structurés sur le plan des titres et du capital conformément aux règles de l'OCDE. Les procédures de vérification environnementale et sociale de l'EKN et de la SEK sont conformes aux normes internationales.

Vous trouverez ci-dessous une représentation schématique du crédit acheteur. Notez que les étapes peuvent être simultanées.



1. La société exportatrice et l'acheteur signent un contrat de vente. Le paiement s'effectue à la livraison, ou sous un court délai.
  2. Une banque signe un accord de prêt avec l'acheteur.
  3. La banque fait une demande de garantie, de préférence avant la signature du contrat, puis reçoit une offre de l'EKN. Cette dernière couvre en principe 95 % du prêt. La banque notifie les décaissements à l'EKN et reçoit la garantie. C'est à ce moment-là que la prime est versée.
  4. Si la banque recherche un financement, elle aura contacté la SEK et reçu une offre, avant la signature du contrat. La banque transférera alors à la SEK le prêt et les droits conférés par la garantie de l'EKN.
- La banque conserve 5 % de la part des risques sur l'emprunteur ainsi que ses obligations envers l'EKN, et elle assure la gestion du prêt. Si l'emprunteur ne rembourse pas conformément au contrat de prêt, l'EKN indemniserait directement la SEK.



## NOUS CONTACTER

Pour tout renseignement sur les modalités d'accès au système suédois de crédit à l'exportation, contactez-nous dès aujourd'hui.

[www.ekn.se](http://www.ekn.se) +46 8 788 00 00

[www.sek.se](http://www.sek.se) +46 8 613 83 00